

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

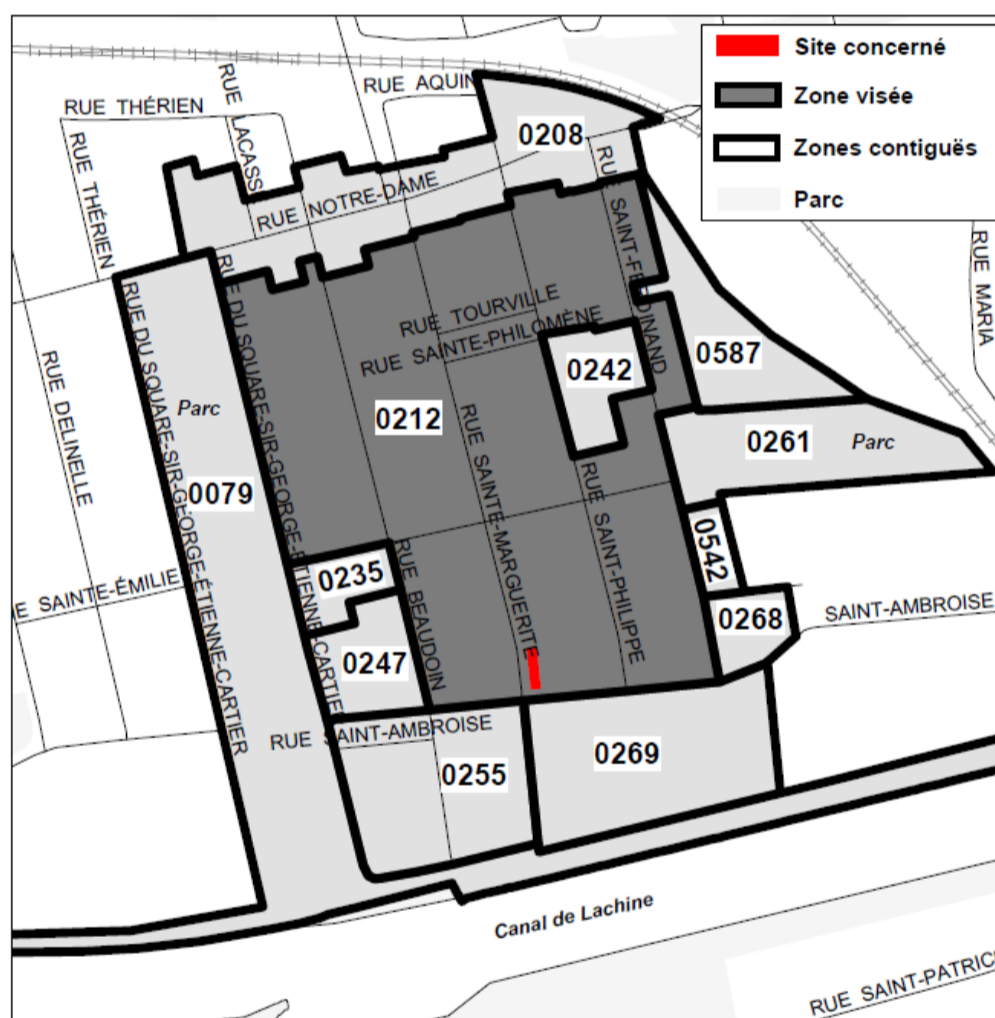
**Projet de résolution CA23 220308 adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003)**

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de résolution CA23 220308 visant à autoriser plus d'un bâtiment sur un lot situé au 75-83, rue Sainte-Marguerite (dossier 1238678010) :

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 10 octobre 2023, le projet de résolution indiqué ci-dessus et tiendra une assemblée publique de consultation le **2 novembre 2023, à 18 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2<sup>e</sup> étage, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1).

Ce projet de résolution vise à autoriser plus d'un bâtiment sur le lot 2 091 921 du cadastre du Québec, situé au 75-83, rue Sainte-Marguerite, selon les autorisations et exigences énoncées, et ce, malgré l'article 15 (nombre de bâtiments sur un lot) du Règlement de lotissement de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA14 22014).

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0212 ainsi que les zones contiguës 0079, 0208, 0235, 0242, 0247, 0255, 0261, 0269, 0268, 0542 et 0587 situées sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, tel qu'illustré ci-dessous :



Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par ce dernier, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution ne contient pas de disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution de même que le plan des zones concernées sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Le sommaire décisionnel est accessible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse [montreal.ca/articles/consultations-publiques](http://montreal.ca/articles/consultations-publiques).

FAIT à Montréal, le 23 octobre 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Sylvie Parent, notaire